



# Parcours d'accueil d'une famille syrienne à Milizac

## Point étape au 10 nov 2016

### Démarches préalables auprès de l'Etat et des bailleurs sociaux pour l'accueil d'une famille de réfugiés

Sur proposition de Bernard QUILLEVERE, Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité le 21/09/2015 de participer à la solidarité nationale auprès des réfugiés syriens en préparant l'accueil d'une famille, en liaison avec le CCAS et tout autre organisme susceptible de faciliter cette action humanitaire. Le CCAS décide donc le 12/11/2015 de louer auprès d'Armorique Habitat un logement social au n°6 cité de Pont Per. Ce logement est alors intégré au recensement national, via la préfecture du Finistère, des logements pouvant accueillir des réfugiés.

La commune relance ensuite régulièrement le Secrétariat Général de la Préfecture pour qu'une famille soit désignée et accueillie. Ces demandes sont relayées vers Paris. Après plusieurs mois d'interventions vaines auprès de l'Etat, la commune et le CCAS constatent l'absence de famille: le logement est restitué au bailleur le 24/03/2016 et un courrier est adressé au Député Jean-Luc BLEUNVEN pour lui faire part de ce dysfonctionnement des services de l'Etat ...

Le 7 avril 2016, l'AMF diffuse un appel du Préfet BROT, chargé de la mission de coordination pour l'accueil des réfugiés syriens et irakiens auprès du Directeur Général des Etrangers en France. Cet appel s'adresse aux communes finistériennes disposant de logements vacants et acceptant d'accueillir des familles syriennes sous protection du Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR).

La commune prend aussitôt contact avec le Préfet BROT pour lui faire part du paradoxe de la situation (nous avons le logement, des familles sont en attente et pourtant le lien n'a pas été fait ...).

Le 17 mai 2016, le Préfet BROT vient à Lampaul-Plouarzel à la rencontre des 2 communes qui avaient manifesté le souhait de s'engager dans cet accueil. Milizac intervient le lendemain auprès de BMH pour qu'un T4 qui vient de se libérer lui soit attribué. Le 20 mai, une famille syrienne originaire d'Alep hébergée dans un camp de réfugiés du HCR en Turquie (couple + 4 enfants de 1, 5,8 et 11 ans) est identifiée et les démarches pour son transfert s'engagent (visite médicale, visa ...).

Parallèlement, en accord avec le Préfet BROT, la commune reprend contact avec COALLIA, association conventionnée avec l'Etat en charge du CADA de Brest, et commence à mettre en place un réseau local (élus, bénévoles ...).

### Une volonté de Fanch GUIAVARCH à honorer ...

Dans ses dernières volontés, Fanch GUIAVARCH, ancien maire décédé le 29 octobre 2015, avait souhaité que lors de ses obsèques, plutôt que des fleurs, une collecte soit organisée pour l'accueil de réfugiés syriens (3015 € ont été collectés).

C'est aussi pour honorer cette mémoire que les élus et agents municipaux se sont mobilisés.

## **Le logement**

Le CCAS officialise le 26/05/2016 la location d'un logement réquisitionné le 18 mai. Ce logement est situé face à l'école publique, près d'une aire de jeux. Le CCAS a pris contact avec les prestataires pour les branchements électricité et gaz (plusieurs heures en lien avec une plateforme ! c'est parfois bien compliqué de formaliser un contrat pour un établissement public !)

## **Qui est locataire ?**

Des incertitudes sur la catégorie de réfugiés (contingent de "réorientés" ou non) provoquent des incertitudes sur le mandat de COALLIA pour prendre en charge le bail.

Dans l'attente de cette clarification juridique, le CCAS loue l'appartement. Puis COALLIA prend le relais: le logement lui est réattribué par BMH. La famille sera sous-locataire avec en perspective un glissement du bail si l'intégration est un succès ...

## **Préparation du logement**

Le CCAS a pris contact avec une association caritative pour des meubles à moindre frais ("Un peu d'air").

Finalement, il apparaît que COALLIA disposera d'une dotation pour meubler le logement en neuf ( fourniture et montage par IKEA).

Une équipe de bénévoles met en place la literie, les ustensiles de cuisine ... afin que le logement soit utilisable dès l'arrivée de la famille. COALLIA et le CCAS ont prévu le ravitaillement pour les premières heures (repas du soir, petit déjeuner,...) , ainsi qu'un kit d'hygiène et kit d'entretien du logement.

## **Calendrier d'arrivée**

L'arrivée en juillet est plusieurs fois repoussée. Par exemple, la tentative de coup d'Etat en Turquie paralyse l'obtention des visas ...

La famille arrive en gare de Brest le jeudi 1er septembre à 17 h 30. Une délégation (Maire, Yvonne LE BERRE, adjointe au Maire vice-présidente du CCAS, une représentante de COALLIA et interprète) les accueille. Emotion, notamment lors de la découverte du logement.

## **Ressources**

COALLIA leur donne une somme d'argent liquide le soir de leur arrivée pour le mois à venir. Prise en charge par COALLIA : logement, assurance du logement, eau, électricité, gaz (jusqu'à un certain seuil) les 1ers mois

## **Démarches administratives**

En septembre, plusieurs rencontres entre la famille, COALLIA en charge des démarches administratives et le CCAS pour expliquer et mettre en place les démarches visant à obtenir la CMU, CAF, RSA ... Le statut de réfugiés n'a pas encore été transposé, ce qui entrave les démarches.

## **Scolarisation des enfants**

La Commune s'était mise en relation avec l'inspection académique pour les démarches d'inscription à l'école. Après une évaluation réalisée par un référent de l'Académie, inscriptions à l'école primaire pour les enfants âgés de 5 et 8 ans.

Les enfants sont déscolarisés depuis un long moment. La compréhension des règles n'est pas toujours évidente. Les enseignants et ATSEM font preuve de pédagogie et de patience. Les difficultés de communication (les enfants ne parlent pas français) engendrent de la frustration et une certaine agressivité chez les deux jeunes garçons (des gestes anodins dans un camp de réfugiés ne le sont pas dans une école française ...). Les parents et l'équipe pédagogique traitent ensemble le problème. Normalisation progressive, notamment au gré de l'apprentissage de la langue ...

L'aîné des enfants est âgé de 12 ans. Il devait donc être scolarisé dans une classe spéciale à Brest.

Des premières démarches ont été engagées pour le transport scolaire, quelles lignes, quels prestataires, quels horaires, ...

Après 3 semaines d'attente, vu l'état d'isolement de l'enfant, le Maire a demandé à la directrice de l'école publique s'il pouvait intégrer l'école primaire. Accord et scolarisation immédiate.

### **Apprentissage de la langue française par le couple**

Des bénévoles milizacois (dont des enseignants à la retraite) se mobilisent également et donnent des cours de français à la famille.

Des cours sont prévus à Brest par l'ABAAFE (200 heures). Les deux parents sont inscrits pour les cours à Brest dans des lieux et heures différents. La mère de famille syrienne doit suivre des cours dans deux lieux différents. Or, les déplacements sont difficiles pour une syrienne qui ne sait ni lire ni parler notre langue. COALLIA, les élus et les bénévoles se mobilisent pour les encourager et les accompagner lors de leurs déplacements, afin de s'assurer qu'ils suivent les cours. Le père, très volontaire, progresse rapidement dans ses apprentissages.

En complément de l'interprète professionnel mobilisé ponctuellement par COALLIA, la commune identifie un habitant d'origine marocaine qui accepte volontiers de traduire bénévolement pour aider sa commune et cette famille syrienne. Ils ne parlent pas exactement le même arabe, mais le dialogue est de qualité. Des liens se tissent et l'intégration s'en trouve grandement facilitée ...

### **Garde d'enfant**

Si les 3 garçons peuvent rester seuls durant les cours des parents, il faut trouver une solution de garde pour l'enfant de 18 mois (la présence d'une jeune enfant perturberait les cours). Les crèches de Brest ne peuvent l'accepter, pas de crèche à Milizac.

L'adjoite au Maire chargée de l'enfance trouve une assistante maternelle disponible et proche du domicile. Le financement de ce mode de garde sur une longue durée (2 x 1/2 journée/hebdomadaire = 235 €/mois) est pris en charge par le CCAS, dans un premier temps.

### **Pratique sportive**

Le CCAS a voté une prise en charge des licences de sport pour les enfants. L'aîné de 12 ans est inscrit au foot (100 €) et celui de 8 ans au Karaté (80 €) L'intégration au Karaté pour l'enfant de 8 ans suppose l'acceptation progressive des consignes ...

### **Alimentation**

Accompagnement de la famille auprès d'un hypermarché à Saint Renan, des commerces milizacois ... pour l'apprentissage des usages commerciaux. La famille bénéficie de colis alimentaires (banque alimentaire 2 fois/mois et plus si nécessaire) + colis Restos du coeur.

## Habillement

Il a été fait appel aux membres du CM et du CCAS pour trouver des vêtements, des couvertures...

Le 1er samedi de leur arrivée, accompagnement à l'association Le Vestiaire de St Renan avec toute la famille (40 €)

## Suivi sanitaire

Pour l'inscription au sport, un certificat médical était nécessaire. Une visite chez un médecin de Milizac a eu lieu.

Il serait utile que chaque enfant soit titulaire d'un carnet de santé. La famille a été convoquée à l'hôpital de Brest pour un contrôle sanitaire (radio pulmonaire, tests HIV et hépatiques). Les vaccins de la famille ne sont pas à jour. La puéricultrice de St Renan s'est mise en contact avec l'hôpital pour le suivi des enfants.

Madame a dû être hospitalisée à 2 reprises pendant plusieurs jours. Le réseau local se mobilise pour organiser les visites du père et des 4 enfants à l'hôpital, pour la garde des enfants ...

## Télévision, téléphone, internet, chauffage

La facture sera en partie payée par COALLIA et en partie par la famille. La consommation de chauffage est à surveiller.

## Transport

La famille semble se plaire à Milizac. Cependant, l'éloignement à chaque démarche à Brest ou Quimper nécessite un accompagnement fréquent par des bénévoles ou élus (2 véhicules ou un minibus). Une carte de transport "aide à la mobilité" du Conseil départemental leur a été délivrée (validité 6 mois renouvelable). Cette carte donne droit à des trajets à tarif réduit : 0,75 € Milizac/Brest + 1 correspondance sur le réseau BIBUS (1,50 € aller/retour). Les deux parents s'en servent régulièrement et ce système semble leur convenir.

## Emploi

Le père n'a pas encore obtenu les documents qui lui donneront le droit de travailler en France. Il pourrait trouver à terme un emploi dans les exploitations maraîchères où il existe des besoins de main d'œuvre ...

## Synthèse

**Une famille charmante qui manifeste une volonté réelle de s'intégrer. Il faut leur laisser du temps pour s'adapter (2 civilisations différentes entre l'Orient et l'Occident). Habitants d'Alep, ils ont été marqués par le conflit. L'ampleur de leur traumatisme et ses conséquences dans l'apprentissage de la vie quotidienne à Milizac sont difficiles à évaluer. Le bénévolat local (milizacois, famille de Fanch ...) constitue un atout majeur pour compléter l'accompagnement institutionnel de COALLIA et du CCAS.**

**Nous sommes confiants et heureux de participer à l'accueil de cette famille syrienne.**